Mode de qualification 2025

Pour les championnats vaudois

Édition décembre 2024

GYMVAUD

Association Cantonale
Vaudoise de Gymnastique

Championnat vaudois

Cette compétition s'adresse à deux types de pratiquants :

La compétition Loisir :

- Destinée aux enfants de tous niveaux ne participant pas aux compétitions nationales et pratiquant cette activité pour le loisir.
- Aucune licence n'est requise pour cette compétition.
- Ce concours amical sert de découverte du monde de la compétition dans une ambiance conviviale.
- Il permet de motiver les jeunes et d'avoir un objectif concret.

Le championnat Vaudois :

- Destinés aux athlètes possédant déjà une licence ou qui l'auront pour la saison à venir.
- Permet aux compétiteurs de se mettre en situation réelle de compétition dans un format proche de la réalité des compétitions nationales.

Date limite d'inscription : **dimanche 12 janvier 2025**

Frais d'inscription : CHF 15.00 par athlète

N'hésitez pas à nous transmettre votre intention de participer ou non dès que possible, soit avant la date butoir d'inscription. Vous trouverez ci-joint le formulaire pour l'inscription.

Echauffement

Chaque groupe aura un temps d'échauffement libre sur les trampolines avant leur passage de compétition (selon le planning de compétition et nombre d'inscrits).

PRESCRIPTIONS

Compétition Loisir

(pour les athlètes débutants ou pratiquant uniquement pour le loisir, sans licence)

Les catégories ci-dessous sont proposées pour la compétition Loisir uniquement si un nombre minimum de 5 participants sont inscrits dans la catégorie. Si le nombre de participants n'est pas atteint, l'organisation se réserve le droit de regrouper les catégories.

Catégorie de U9 mixtes (nés en 2017 ou après = 8 ans ou plus petit)

- 2 passages de 5 touches libres
- sans exigence de sauts obligatoires
- sans saut répétitif dans la série de 5 touches (= 5 sauts différents)

Jugement : exécution + difficulté + déplacement + Temps de vol (Tof)
Classement : individuel mixte avec médailles aux 3 premiers.

Catégorie de U11 mixtes (nés en 2015 et 2016 = 9 ans et 10 ans)

- 2 passages de 5 touches libres
- sans exigence de sauts obligatoires
- sans saut répétitif dans la série de 5 touches (= 5 sauts différents)

Jugement : exécution + difficulté + déplacement + Temps de vol (Tof)
Classement : individuel mixte avec médailles aux 3 premiers.

Catégorie Open (nés en 2014 et avant = 11 ans et plus âgé)

- 2 passages de 5 touches libres
- maximum de 3.0 de difficulté sur l'ensemble des 2 passages
- sans saut répétitif dans la série de 5 touches (= 5 sauts différents)

Jugement : exécution + difficulté + déplacement + Temps de vol (Tof)
Classement : individuel mixte avec médailles aux 3 premiers.

Championnat vaudois
(pour les athlètes avec licence FSG)

- 2 passages de 5 touches selon les exigences de la FSG pour toutes les catégories
- Un coefficient multiplicateur a été calculé permettant de niveler toutes les catégories d'âges des garçons et des filles. Ce coefficient a été calculé sur la moyenne des qualifications des 3 premiers athlètes de toutes les compétitions nationales en 2024 et pour chaque catégorie.

	Coefficient Garçons	Coefficient Filles	Date de naissance
U11	1.41	1.25	2015 ou après
U13	1.22	1.18	2013-2014
U15	1.24	1.12	2011-2012
Juniors	1.19	1.12	2009-2010
Juniors Elite	1.14	1.08	2009-2012
National (unisexe)	1.30	1.30	2012 ou avant
Seniors	1.11	1.05	2008 ou avant
Seniors Elite	1.00	1.00	2008 ou avant

Jugement : exécution + difficulté + déplacement + temps de vol, le tout multiplié par le coefficient mentionné dans le tableau ci-dessus.

Classement :

- Indicatif pour chaque catégorie (U11 à Seniors Elite), à l'addition des deux passages, afin d'avoir un total « comparable » en vue de la saison de compétition. Pas de médailles pour ces classements
- **Champion et championne vaudois**-e : avec médailles aux 3 premiers chez les garçons et aux 3 premières chez les filles de toutes les catégories confondues.

DISPOSITIONS FINALES

Pour toutes questions ou remarques, veuillez-vous adresser à Sylvie Moret et/ou Sally Dietzel à trampoline@acvg.ch.

Le règlement sera revu chaque année en fonction des modifications de qualification annoncées par la FSG ou des différents objectifs souhaités par GymVaud.

Ces règles pourront également être modifiées en cas du nombre plus ou moins important de gymnastes vaudois·es inscrit·e·s à chaque saison de compétition.

Le présent règlement est considéré comme lu et approuvé par les représentants des sociétés membres de GymVaud.

Validité du règlement pour la saison 2025.